



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Répulsif anti-chats
Prod-Nr. 4005240156643
CPID 154089-36
Zul-Nr. CHZB 1233

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
produit répulsif

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.ch

Producteur

Herstellerin: Neogard AG, Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil, Telefon +41 62 767 00 50, www.neogard.ch
Bewilligungsinhaberin: GNS Consult AG, Konstanzerstrasse 19, CH-8274 Tägerwilen

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CH: Tox Info Suisse 145
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH208 Contient des huiles essentielles. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

* RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

* 3.2 Mélanges

* Description

Produit répulsif à base de substances aromatiques de plantes.

* Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
8008-99-9	232-371-1	Huile d'ail	< 1 pds %	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	
91722-69-9	294-470-6	Huile de Lavande/ Lavande, Extrait de Lavandula hybrida	0.7 pds %	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2120736147-55-xxxx	Huile de Lavande/ Lavande, Extrait de Lavandula hybrida

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
En cas de rougeur persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

* 5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
Mousse
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

* 5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

* Informations complémentaires

Ne pas respirer les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune donnée disponible

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

* 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

* Mesures de protection

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Éviter de:

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

* Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

* 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classe de stockage

13 Solides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker par température > à 35° C.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

* 8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Granulé

Couleur

gris

Odeur

Ail

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		insoluble



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	Densité apparente 0.49 kg/m ³		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit ne présente aucun risque d'explosion.
Propriétés comburantes			Le produit ne pas comburant.

* RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

> 200 °C: libération d'acide acétique.

* 10.6 Produits de décomposition dangereux

Indications diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë			In an acute oral toxicity study, the oral LD50 of Lavandin oil was higher than 5000 mg/kg bw in rats (Rel. K2) (ECHA).
Toxicité dermique aiguë			In an acute dermal toxicity study, the dermal LD50 of Lavandin oil was higher than 5000 mg/kg bw in rats (Rel. K2) (ECHA).



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité inhalatrice aiguë			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	dermal irritation study (OECD 404) (ECHA)	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
n°CAS91722-69-9 Huile de Lavande/ Lavande, Extrait de Lavandula hybrida Provoque une sévère irritation des yeux.	in vitro eye irritation study (OECD 492) (ECHA)	n°CAS91722-69-9 Huile de Lavande/ Lavande, Extrait de Lavandula hybrida Angaben beziehen sich auf den reinen Wirkstoff Lavandinöl (Lavendel, Lavandula hybrida Extrakt).

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
Peut provoquer une allergie cutanée.	n°CAS91722-69-9 Huile de Lavande/ Lavande, Extrait de Lavandula hybrida	skin sensitizer, in two LLNA studies (OECD 429, GLP, K1)	Angaben beziehen sich auf den reinen Wirkstoff Lavandinöl (Lavendel, Lavandula hybrida Extrakt).

Mutagenicité sur les cellules germinales

	Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Mutagenicité in vitro/génotoxicité			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Cancerogénité

Données d'animaux

	Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Cancerogénité			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité pour la reproduction



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

Données d'animaux

Valeur	Méthode	Résultat / Évaluation	Remarque
Toxicité pour la reproduction	GLP reproductive and developmental toxicity screening study (similarly to OECD Guideline 421) (ECHA)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Données d'animaux

Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition unique)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition unique)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par inhalation (exposition unique)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Données d'animaux

Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie orale (exposition répétée)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition par voie cutanée (exposition répétée)				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

Dose efficace	Méthode	Effets spécifiques:	Organes concernés:	Source, Remarque
				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
				Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires
Die hier gemachten toxikologischen Angaben entstammen der Registrierungsdatenbank der ECHA bzw. den Informationen im Hersteller-/ Lieferantensicherheitsdatenblatt zum enthaltenen Wirkstoff.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (SP1).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200301	déchets municipaux en mélange

Élimination appropriée / Produit

Les restes du produit peuvent être éliminés dans le compost ou les ordures ménagères.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Répulsif anti-chats

Date d'édition 22.02.2023
Date d'exécution 20.12.2022
Version 2.7 (fr,CH)
remplace la version de 25.08.2020 (2.6)

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Produit soumis à la réglementation biocide (UE) n° 528/2012.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

valeur de COV 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

* RUBRIQUE 16: Autres informations

* Abréviations et acronymes

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage

CAS: Chemical Abstracts Service

WGK: classe risque aquatique

VOC: Composés organiques volatils

Flam. Liq. 3: Matières liquides inflammables, Catégorie 3

Acute Tox. 4, H302: Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Irritation de la peau, Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Irritation des yeux, Catégorie 2

Skin Sens. 1: Allergène cutané, Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 3

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Economiques

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

Indications diverses

Lire le mode d'emploi!

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente